

L'accompagnement de l'élève au Lycée Pilote Innovant International

- Un établissement pilote et innovant qui a mis en place un suivi de chaque élève depuis plus de vingt ans
- Une réforme des lycées (rentrée 2010) qui inscrit dans le service des enseignants et dans le temps de travail des élèves des pratiques d'accompagnement personnalisé
- Des dispositifs qui évoluent pour aller plus loin dans l'articulation entre suivi, soutien, évaluation et orientation

L'accompagnement de l'élève au Lycée Pilote Innovant International

Définition de l'accompagnement personnalisé introduit par la réforme (rentrée 2010)

Sources : textes officiels et site du ministère

L'accompagnement personnalisé est un temps d'enseignement intégré à l'emploi du temps des élèves, pour répondre aux besoins de chacun d'entre eux.

L'accompagnement personnalisé s'organise selon trois orientations principales : soutien, approfondissement et orientation.

Au LP2i

Des temps spécifiques consacrés au suivi des élèves et à des activités de remédiation, de soutien ou d'approfondissement.

En 2012-2013, ils se font sous la forme suivante :

- des temps de suivi individuel et collectif toutes les semaines pour les secondes et tous les quinze jours pour le cycle terminal
- une organisation différente du temps scolaire le jeudi après-midi, avec une alternance entre des projets élèves (ACF) et des activités scolaires en lien avec les besoins des élèves (BAS)

L'accompagnement de l'élève au Lycée Pilote Innovant International

Définition de l'accompagnement personnalisé introduit par la réforme (rentrée 2010)

Sources : textes officiels et site du ministère

L'accompagnement personnalisé est un temps d'enseignement qui s'adresse à tous les élèves, sans exception.

Distinct des heures de cours, l'accompagnement comprend des activités diversifiées qui permettent d'apporter des réponses au plus près des attentes et des besoins des lycéens.

Au LP2i

Cette préoccupation est à l'origine même du projet d'établissement depuis son ouverture et nous pousse à modifier et améliorer les dispositifs existants en fonction des besoins des élèves et de l'évolution du public scolaire.

La plupart de ces dispositifs existent par conséquent depuis longtemps pour tous les élèves du lycée, et mettent à contribution l'ensemble des enseignants quelle que soit leur discipline.

L'accompagnement de l'élève au Lycée Pilote Innovant International

Définition de l'accompagnement personnalisé introduit par la réforme (rentrée 2010)

Sources : textes officiels et site du ministère

L'accompagnement personnalisé pourra prendre la forme notamment de :

- ✓ travaux sur les compétences de base : compréhension du travail attendu et organisation personnelle pour y répondre, expression écrite et orale, prise de notes, analyse et traitement d'une question, capacité à argumenter, recherche documentaire, maîtrise et utilisation responsable des technologies de l'information et de la communication (TIC), etc.

Pour tous les élèves au LP2i

- activités de méthodologie ou disciplinaires (BAS)
- cours de technologies de l'information et de la communication dans l'éducation et médias (TICEM)

Pour les élèves de seconde au LP2i

- modules interdisciplinaires de seconde (MID)

L'accompagnement de l'élève au Lycée Pilote Innovant International

Définition de l'accompagnement personnalisé introduit par la réforme (rentrée 2010)

Sources : textes officiels et site du ministère

L'accompagnement personnalisé pourra prendre la forme notamment de :

- ✓ travaux interdisciplinaires : thèmes de travail choisis par les élèves ou les professeurs ; projets individuels ou collectifs ;

Pour tous les élèves au LP2i

- activités complémentaires de formation (ACF)
- dans les différentes disciplines, projets au long cours ou ponctuels

Pour les élèves de seconde au LP2i

- modules interdisciplinaires de seconde (MID)

L'accompagnement de l'élève au Lycée Pilote Innovant International

Définition de l'accompagnement personnalisé introduit par la réforme (rentrée 2010)

Sources : textes officiels et site du ministère

L'accompagnement personnalisé pourra prendre la forme notamment de :

- ✓ construction d'un parcours de formation, d'orientation réfléchie prenant appui sur le passeport orientation-formation, l'orientation active, la préparation à l'enseignement supérieur, etc.
- ✓ l'accompagnement tient compte des entretiens personnalisés d'orientation conduits par les professeurs principaux avec le concours des conseillers d'orientation psychologues. Les parents sont associés à ces entretiens.

Pour tous les élèves au LP2i

- suivi individuel (tutorat)
- suivi collectif (travaux d'orientation, projet personnel...)
- semaine des orientations (visites, conférences, bilan semestriel)
- rendez-vous individuels avec le conseiller d'orientation au lycée

Le suivi : l'individu dans le groupe

Le suivi collectif, pourquoi ?

- Adaptation et intégration
- Suivi de la scolarité
- Projet d'orientation et constitution d'un WebFolio (poursuite notamment de l'expérimentation nationale menée en 2010-2012 sur le [livret de compétences](#))
- Accompagnement personnalisé pour les élèves ayant des besoins particuliers

Le suivi collectif, comment ?

Un suivi en petits groupes :

- un professeur de suivi pour 12 élèves
- une salle de référence équipée d'un ordinateur par élève

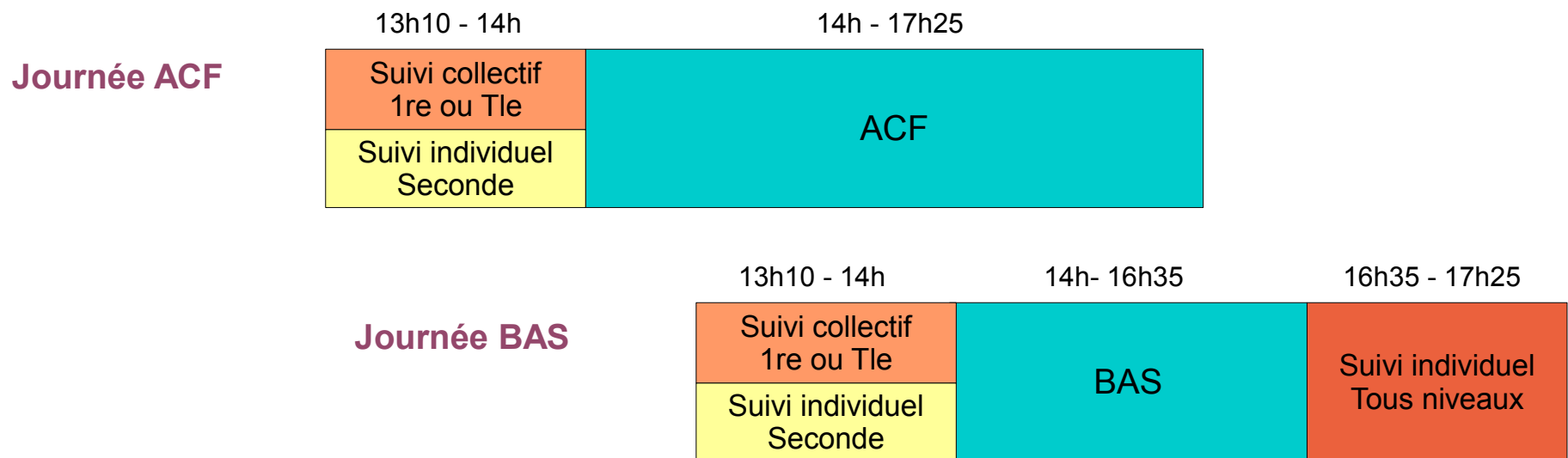
Un travail d'équipe :

- deux professeurs de suivi par classe, trois en première et terminale
- un coordonateur par niveau et des temps de concertation entre professeurs de suivi, en lien avec la direction d'établissement
- des contacts réguliers avec les autres professeurs et les personnes ressources (assistant social, conseiller d'orientation, infirmière, vie scolaire...)
- des outils numériques...

Le suivi : l'individu dans le groupe

Le suivi, un temps fort dans la vie du lycée

- toutes les semaines en seconde, le lundi en début d'après-midi
- une fois tous les quinze jours, le jeudi, pour le cycle terminal
- séances de suivi collectif de tous les élèves d'un niveau sur le même créneau horaire
- suivi individuel (tutorat) possible de 13h10 à 14h chaque jeudi, ou bien de 16h35 à 17h25 lors des après-midi BAS sur rendez-vous avec le professeur de suivi



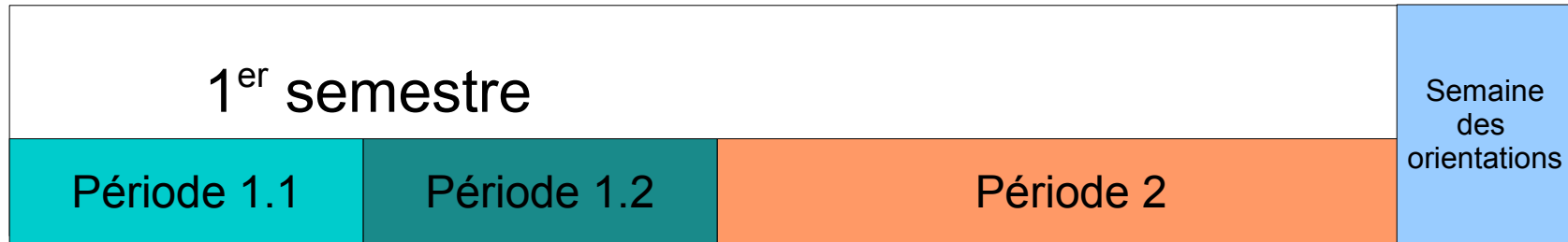
En seconde, devenir lycéen

L'accent est mis sur la classe de seconde, année charnière dans la scolarité des élèves pour préparer le cycle terminal, éviter les orientations par défaut et les redoublements.

En plus des dispositifs spécifiques, sont mis en place :

- des **classes de seconde à 24 élèves dans toutes les disciplines** grâce à un aménagement horaire sans dotation exceptionnelle : mutualisation des heures non affectées aux disciplines et diminution des temps disciplinaires
- des **modules interdisciplinaires (MID)** qui permettent de mener conjointement à bien des parties du programme de deux disciplines, par une réaffectation des horaires dédiés aux enseignements d'exploration et une contribution des disciplines concernées
- un **temps de suivi collectif en début de semaine** pour anticiper les besoins et organiser le travail hebdomadaire
- des plages de devoirs (deux heures hebdomadaires) pour clarifier les temps d'apprentissage et les temps d'évaluation

Une organisation par périodes



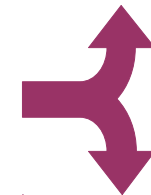
→ Fin septembre
Bilan période d'observation

→ Début novembre
Bilan mi-semester

→ Début janvier
Bilan semestre

Pour les niveaux première et terminale,
pas de phase d'observation, l'année
compte uniquement quatre périodes.

**Conseil de classe en
présence des élèves**



→ Fin mars
Bilan mi-semester

→ Début juin
Bilan année

Des rencontres avec les parents sont
prévues à chaque période, soit lors de
réunions soit lors d'entretiens particuliers.

Une organisation par périodes



L'élève

- choisit un projet d'orientation
- définit des objectifs de progression

- réfléchit à son projet d'orientation
- choisit des activités de soutien ou d'approfondissement en lien avec ses objectifs

- fait un bilan de ses résultats et de son travail
- fait évoluer ou consolide son projet d'orientation
- définit des objectifs de progression

Le professeur de suivi

- conseille l'élève

- conseille l'élève
- inscrit l'élève aux activités de soutien ou d'approfondissement

- commente le bilan de l'élève
- conseille l'élève pour la période suivante
- rencontre les parents au besoin

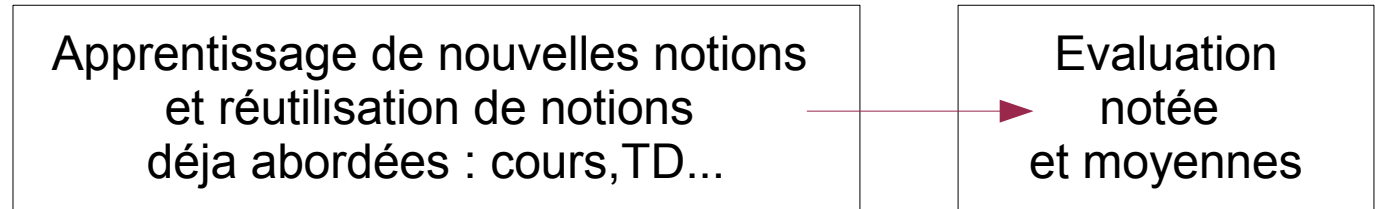
Les professeurs des disciplines

- évaluent l'élève
- proposent des activités de soutien et d'approfondissement
- analysent les résultats de l'élève et en informent le professeur de suivi

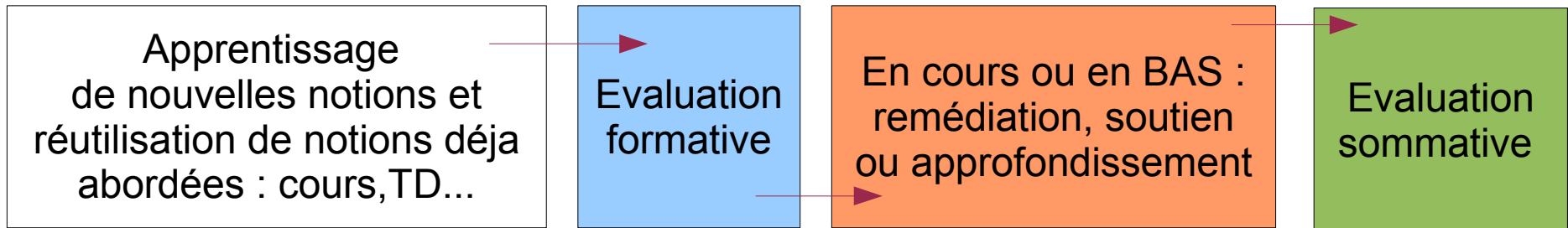
- donnent leur avis disciplinaire sur les capacités de l'élève

L'évaluation au LP2I

Evaluation traditionnelle



Au LP2i, pour tous les élèves dans toutes les disciplines



Une expérimentation cohérente : vers l'évaluation des compétences

- expérimentation depuis la rentrée 2010, en seconde, d'une évaluation des compétences dans toutes les disciplines et de **SACoche** (logiciel libre et gratuit de suivi d'acquisition des compétences)
- établissement retenu pour l'expérimentation du **livret de compétences** proposée par le ministère
- poursuite de la reconnaissance et de l'évaluation des compétences interdisciplinaires grâce au webfolio utilisé pour les projets